

1^{ER} ET 2^E CONCOURS - ENM 2026

~

ÉPREUVE DE
CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DU MONDE
CONTEMPORAIN

CORRIGE PROPOSE PAR LOUIS DUBOST

La résilience de la nation

« La France n'est pas un enfant, M. Le Président. Elle a toujours continué à se battre ». Dans son film *La Bataille de Gaulle*, sorti en 2026, le réalisateur et ancien diplomate Antonin Baudry attribue au chef de la France libre ces mots pour Président des États-Unis, Franklin D. Roosevelt. Héroïque à l'ombre de la Croix de Lorraine, la nation se compromet aussi dans la collaboration. Les cinq millions de spectateurs témoignent des résonances contemporaines de cette exaltation patriotique. Face aux fatalistes qui abandonnent à son rétrécissement une nation « trahie par ses élites dirigeantes et par ses privilégiés [...] des politiciens usés, des académiciens somnolents », liste de Gaulle en 1942, face aux brutalités américaines, à l'avilissement de l'État, au péril de la guerre qui se profile à nouveau, la nation suscite un précieux imaginaire du sursaut et de la grandeur.

La nation revient de loin. « *Imagine there's no countries [...] Nothing to kill or die for* », chante John Lennon en 1971, l'année où l'artiste pacifiste engagé contre l'intervention américaine au Vietnam annonce la couleur : « vive la Révolution ! ». Entre la fin de la Seconde guerre mondiale, en 1945, et la chute de Saïgon, en 1975, le sens de l'histoire laissait augurer la disparition des nations et les sciences sociales se sont attachées à déconstruire le roman national. L'humanisme chrétien, qui infuse dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948, et l'internationalisme prolétarien ont eu raison des nationalismes belliqueux. Au Portugal et en Grèce en 1974, en Espagne l'année suivante, les dictatures d'extrême droite rendent les armes. Superficiellement, les grands récits politiques qui s'affrontent alors s'entendent sur un point commun : la nation est dépassée. Versant socialiste, dès 1864, l'Association internationale des travailleurs (AIT) vise à organiser à l'échelle globale les syndicats. Versant libéral, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1947 donne le ton au libre-échange. Le modèle postfordiste des années 1980, fondé sur l'internationalisation de la chaîne de production, relativise encore davantage l'échelon national. Enfin, dans le sillage de la création en 1945 de l'Organisation des nations unies (ONU), le succès du droit international

défendu notamment par les 6500 Organisations non gouvernementales (ONG) reconnues par le Conseil économique et social de l'ONU, marginalise encore un peu plus les nations. Elle se trouve acculée. Elle serait tout au plus, convient l'historien marxiste Benedict Anderson en 1983 dans *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, une « communauté politique imaginaire et imaginée comme intrinsèquement limitée et souveraine ». Contrairement à la classe sociale, réalité concrète, la nation n'est qu'une représentation idéologique générée par l'élite dominante. « Limitée », elle reste enfermée dans ses frontières mesquines, quand la classe ouvrière a vocation à embrasser le genre humain. La nation est un archaïsme.

Cependant, dans *Nations et nationalismes depuis 1780*, l'historien Eric Hobsbawm ne peut que constater en 1990, avec l'éclatement de l'URSS et les revendications nationales des anciennes démocraties populaires et la résilience du fait national, soit sa capacité à surmonter les épreuves et même à s'y ressourcer. Le marxisme, qui avait prophétisé la disparition des nations et de la religion par le socialisme, a échoué. Dans les années 1960, avec les différents fronts de libération nationaux, la référence à la nation était surtout brandie par les combattants des territoires à la périphérie de l'Occident en lutte contre son impérialisme. Vingt ans plus tard, le nationalisme, porté par les vents de la mondialisation, s'est installé au cœur de l'Europe. Inspirés par les nationalismes culturels du début du XXI^e siècle, incarnés en France par le ministère de l'Identité national (2007-2010), les populismes identitaires enregistrent leurs premières victoires notables en 2016 avec le *Brexit* au Royaume-Uni, l'élection de Donald Trump aux États-Unis, l'installation au deuxième tour de l'élection présidentielle de Marine Le Pen depuis 2017. En 2019, les Gilets jaunes mobilisés contre la violence sociale de la mondialisation libérale ne brandissent pas le drapeau rouge, mais les trois couleurs. À gauche même, où la référence aux particularismes nationaux a été longtemps délaissée au profit de l'internationalisme prolétarien, la nation retrouve droit de cité. Dans son essai de 2026, *Nous avons encore envie*, Raphaël Glucksmann souhaite par un « nouveau contrat patriotique » renouer le « pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde ».

À quelle figure de la nation se vouer, pour se prémunir aussi bien contre la violence de la mondialisation que contre l'excitation opportuniste des rancœurs communautaires, sans céder à l'essentialisation identitaire du nationalisme ?

L'appréhension historique de la nation qui en essentialise les motifs jusqu'à aujourd'hui (I) est concurrencée par le projet politique d'une nation moderne assimilationniste (II). Fragilisée par cette apparente contradiction, la nation devait s'abîmer. Elle reprend au contraire pied, plus résiliente que jamais (III).

I. La cristallisation de la nation historique, socle d'une identité collective de combat

Depuis 2021, les plantureux festins de près de 4000 convives du Canon français revendiquent « la convivialité au service du terroir et du patrimoine ». Sous les auspices des banquets nationaux aux tonalités contestataires de 1846-1848, les canonnières célèbrent le folklore national et ses traditions. Loin de l'anodine détente populaire entre amis, les ripailles de charcuteries à l'ombre de la fleur de lys s'intègrent dans le projet Périclès porté par le milliardaire Pierre-Édouard Stérin. En juillet 2026, une commission d'enquête sénatoriale envisage les réseaux d'influence du milliardaire comme un « écosystème opaque » au service de « droite libérale et conservatrice ». La tribune « Désarmer l'Empire Bolloré », publiée dans *L'Humanité* en 2024, cible la guerre culturelle menée par un camp nationaliste à l'offensive et décidé à « nourrir le fantasme d'une nation pure en organisant la grande remigration » en ressuscitant avec une conception historique et prérévolutionnaire de la nation.

« Processus de construction par sédimentations successives », comme l'aborde l'historien souverainiste Éric Anceau en 2025, dans son *Histoire de la nation française*, la nation précède la souveraineté nationale de 1789. De « *nascor* », « naître », la nation signifie, au sens étymologique, « le pays où l'on est né ». La première définition moderne qu'en donne le *Dictionnaire de l'Académie française* la désigne en 1694 comme « composée de tous les habitants d'un même État, d'un même pays, qui vivent sous les mêmes lois et usent du même langage ». Dans une perspective absolutiste, la nation, qui se construit historiquement depuis le IX^e siècle, manifeste donc une origine et une culture en commun qui s'imposent à l'individu et l'engagent.

La *Francia occidentalis*, pour délimiter un territoire, surgit du Traité de Verdun de 843 où se partage l'ancien empire de Charlemagne. L'appellation *Francia* se diffuse au XII^e siècle. Elle indique alors le domaine du Roi, les terres sur lesquelles il exerce directement son pouvoir, sans la médiation de ses vassaux. Si la nation se construit sur le temps long, les crises politiques fixent l'identité nationale. Dans son livre *Le Dimanche de Bouvines* (1973), l'historien Georges Duby assure que la victoire à Bouvines, en 1214, de Philippe Auguste contre une coalition de l'Angleterre et du Saint-Empire a cristallisé « l'esprit de corps national ». La piétaille, les milices communales et les princes, venus de tout le Royaume, disloquent près de Lille une armée pourtant plus nombreuse. Le Roi en profite pour étendre son domaine à l'ensemble du Royaume et affirmer son autorité sur ses barons. Dans la grande ordonnance de Louis IX de 1254, qui définit la compétence des baillis et établit un cadre administratif solide pour modérer l'exercice de l'autorité seigneuriale, *Francia* désigne bien pour la première fois l'ensemble du Royaume, ce territoire sur lequel le Prince apprend à exercer une souveraineté sans partage. Les périls des invasions avivent la conscience nationale et facilitent l'avènement d'un État souverain qui travaille à l'unité nationale. La Guerre de Cent ans, entre 1337 et 1453, et les guerres de religion, entre 1562 et 1598, exaltent le sentiment national. Des héros nationaux surgissent, telle Jeanne d'Arc, la Pucelle inspirée par Dieu qui en 1429 dégage Orléans du siège anglais et ouvre une route au roi Charles VII jusqu'à Reims, ville du sacre.

Dès le X^e siècle, le souverain diffuse le « français royal », jusqu'à présent monopole de l'élite et des habitants d'Île-de-France. Depuis 1490, grâce à l'ordonnance de Moulins, les procès-verbaux sont dressés en français, ce que l'ordonnance de Lyon de 1510 étend à tout acte de justice, au détriment du latin. Parachèvement de cette unification nationale par la langue, l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, plus ancien texte normatif en français encore en vigueur (la première charte royale rédigée en français date de 1241), renforce la justice royale et exige, pour une meilleure intelligence des normes sur le territoire, que toutes les décisions publiques soient rendues en français. L'article 2 de la constitution de 1958, « La langue de la République est le français », porte l'héritage de l'ordonnance de François I^{er}. L'affirmation d'une langue est celle de l'État, qui en est le garant depuis la fondation de l'Académie française en 1634. Sitôt le XVIII^e siècle, insiste Benedict Anderson, le « capitalisme d'imprimerie », outre la promotion de la langue du pouvoir, facilite l'harmonisation de la culture à l'échelle nationale, aide une large partie de la population à acquérir un héritage historique qui secrète un sentiment communautaire partagé. Coiffant l'édifice national, l'absolutisme, élaboré par les premiers Bourbons, entre le début du règne d'Henri IV en 1553 et la mort de Louis XIV en 1715, est pensé par son théoricien Jean Bodin notamment, dans *Les Six livres de la République* (1576), comme une réponse aux guerres de religion et aux forces centrifuges qu'elles animent. Le roi fait corps avec la nation dont il rend compte à Dieu de la destinée.

La nation a prouvé sa capacité à surmonter les périls et à puiser dans cet effort les ressources pour se renforcer. Néanmoins, l'idée nationale, avertit Renan dans sa conférence *Qu'est-ce qu'une nation ?* publiée en 1882, se prête « aux plus dangereux malentendus ». Dans sa *Jeanne d'Arc*, en 1853, l'historien républicain

Jules Michelet découvre en Jeanne une fille du peuple que les puissants ont finalement abandonnée, une victime de l'obscurantisme ecclésiastique, une vivante allégorie proto-républicaine. De 1985 à 2015, le Front National de Jean-Marie Le Pen célèbre lui aussi chaque 1^{er} mai l'amour de la patrie à travers Jeanne, mais pour réserver une seule « France aux Français ».

II. La construction politique d'un récit national, gage d'une citoyenneté assimilationniste

La nation historique, cette « terre charnelle à laquelle chacun se sent rattaché par un lien mystérieux » qu'embrasse Nicolas Sarkozy en 2007, se heurte depuis le XVIII^e siècle à une conception rivale, la nation politique. *L'Encyclopédie* (1751) de Diderot et d'Alembert la mobilise dans 1026 de ses articles. La nation n'est pas escamotée, mais réinventée. Dans les cahiers de doléances de 1789, la bourgeoisie qui tient la plume réclame la souveraineté de la nation, en lieu et place du Roi. Dans le *Dictionnaire critique de la Révolution française* (1988), Pierre Nora observe que la nation se transforme en entité abstraite, dont les membres sont à la fois nationaux et citoyens. « Nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes », avertit en juin 1789 le député Mirabeau aux émissaires du Roi missionnés pour évacuer l'Assemblée nationale constituante. Le 4 août, elle unit la nation dans l'abolition des privilèges avant d'offrir la citoyenneté aux Protestants en 1789, aux Juifs en 1791. Le 26 août 1789, l'Assemblée fait basculer la souveraineté du Roi à la nation, dans l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. La constitution de 1793, jamais appliquée, envisage même les contours d'une « grande nation » qui intégrerait comme citoyen tout étranger vivant en France depuis un an. L'unité du peuple se lit dans le programme éducatif complet dessiné par Condorcet pour ses *Mémoires sur l'instruction publique*, en 1792. La même année, *La Marseillaise* encense pour la première fois le soldat-citoyen. L'armée française l'entonne sur les champs de bataille victorieux de Valmy et de Jemmapes. Deux ans plus tard, c'est derrière le jeune drapeau tricolore que marche toute la nation. Le modèle abstrait de la nation politique dû aux Lumières s'enracine pendant près de deux siècles. La monarchie constitutionnelle y participe, avec la loi de 1833 enjoignant toute commune de plus de 500 habitants à entretenir une école et son maître.

Toutefois, la défaite de 1870 et le retour de la République accélèrent la « nationalisation des Français », selon l'expression d'Éric Anceau. L'heure est à la fusion de la nation historique et de la nation politique au sein d'un « roman national » intégrateur, vanté par l'historien Ernest Lavisse. Il prend rapidement les traits de Victor Hugo, homme de synthèse, catholique converti à la République, chantre des « États-Unis d'Europe », entrée au Panthéon en 1885 après des funérailles nationales. L'école, grâce aux lois Ferry de 1881-1882 qui imposent une scolarité gratuite, laïque, obligatoire, et l'armée, grâce à la loi Freycinet de 1889 qui universalise le service militaire, deviennent des creusets nationaux. La réforme par la République du droit de la nationalité, d'abord en 1851, avec l'adoption du double droit du sol, puis lorsqu'en 1889 le législateur ouvre la porte aux naturalisations, confirme le projet d'une nation accueillante. Ernest Renan envisage la nation dans cette tension, entre « un héritage qu'on a reçu indivis » et le « plébiscite de tous les jours ». La République balaie le principe dynastique et fait reposer l'unité de la nation sur un droit commun et égalitaire. Ce droit n'est pas attaché à un territoire, tant les frontières sont mouvantes, ni à une race, puisque la France a accueilli bien des étrangers dans son histoire. À l'époque contemporaine encore, la nationalité française résulte, selon le code de la nationalité de 1945, du droit du sol, qui remonte à l'Ancien Régime, comme du droit du sang, inventé par le Code civil de 1804.

La nation est désormais « un principe spirituel » composé de trois ingrédients. D'abord, dénombre Renan, la « possession en commun d'un riche legs de souvenirs », le passé partagé, est le ferment inévitable de l'identité nationale. Ensuite, le « le consentement actuel, le désir de vivre ensemble » au présent fait

l'actualité de la nation. Enfin, la « volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis », de se projeter ensemble dans l'avenir, permet de fédérer les volontés nationales. Épuisée par un siècle de révolutions, vaincue en 1870, amputée de l'Alsace et de la Moselle sans que le vainqueur tienne compte de l'attachement national des populations rattachées à l'Allemagne, la France doit être unifiée. Le discours républicain sous la IIIe République tente de réconcilier deux nations, celle, traditionnelle, de la monarchie et celle moderne de 1789, celle de droite et celle de gauche.

En brisant le système féodal et le principe dynastique, 1789 a réinventé la nation, ouverte sur un horizon universel, comme idéal de liberté des peuples. Le succès de la nation républicaine ne se dément pas. Le droit de vote des femmes en 1944 et l'abaissement de la majorité électorale à 18 ans en 1974 assurent l'obtention des capacités civiques à une portion toujours plus large de Français. La nationalité protège, elle confère des droits et reste attractive puisqu'en 2025 encore, près de 100000 étrangers ont acquis l'ont acquise. Toutefois, l'approche volontariste et moderne de la nation, sous-tendue par une exigence d'assimilation, est aujourd'hui sommée de répondre au sentiment d'insécurité. Il croît en France d'environ 15% par an et 52% des Français, assure la Commission nationale consultative des droits de l'homme, considèrent l'immigration comme la première cause d'insécurité. En conséquence, le législateur n'a cessé de durcir les conditions de naturalisation, jusqu'à la loi du 26 janvier 2024 *Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration* qui impose, depuis 2026, la réussite à un examen civique pour prétendre à la nationalité. Célébrée, conspuée, essentialisée ou déconstruite, la nation, plus que jamais, « sent le soufre », écrit Éric Anceau.

III. La nation, juste équilibre entre crispation identitaire et pulvérisation communautaire

Même lorsqu'elle cherche à réconcilier, la nation génère la polémique. La sacralisation de la nation qui trouve sa scène primitive en 1789 et atteint un point d'incandescence lorsque l'Assemblée déclare « la patrie en danger » en 1792 ou que le Président de la République Raymond Poincaré déclare l'« Union sacrée » en 1914, échoue à faire consensus. La pacifiste Romain Rolland lui oppose l'« indépendance de l'Esprit ». En 2026 encore, selon l'IFOP, si 78% des sondés se déclarent fiers d'être français, 92% des Français, assure le CEVIPOF, jugent leur pays en déclin. Le basculement de la France au mitan des années 1960 dans la société de consommation qui relègue à l'arrière-plan l'attachement au collectif national, puis, en 1973, la fin des Trente Glorieuses qui porte un coup d'arrêt à l'État-Providence et enfin le surgissement d'une immigration de peuplement depuis le décret du 29 avril 1976 qui autorise le regroupement familial, accélèrent « archipélisation » du pays, explique en 2019 Jérôme Fourquet dans *L'Archipel français. Naissance d'une nation multiple et divisée*. La globalisation financière des années 1980 scinde le pays entre une France des métropoles, rattachées à un réseau mondial de grandes villes hors sol, et la « France périphérique » étudiée en 2014 par Christophe Guilluy, celle des pavillons et des Gilets jaunes hantés par le sentiment d'abandon de l'État.

La nation, pour autant, ne disparaît pas. Elle s'impose comme un recours. « Dans la vie politique de notre temps, il n'est en vérité de valeur plus universellement légitime que la nation », convient à regret Benedict Anderson. Dans la France contemporaine, l'extrême droite et l'extrême gauche justifient de la nation pour jeter l'anathème sur leurs adversaires. La « nouvelle France » qui doit porter en 2027 Jean-Luc Mélenchon à l'Élysée réunit la jeunesse étudiante précarisée et celle, racisée, des quartiers. Sa « nouvelle France » bannit les plus aisés, « responsables du malheur des pauvres », martèle son champion en 2023. Elle réserve un sort aussi cruel aux sionistes supposés, comme l'artiste juive Barbara Butch, agressée par des militants LFI le 18 juin 2026. Le 13 février pourtant, à l'occasion de la commémoration de l'assassinat d'Ilan Halimi, le Président de la République avait publiquement conspué les « nouveaux visages » de l'« hydre

antisémite » qui utilise « le masque de l'antisionisme pour progresser à bas bruit » et rapproche l'extrême gauche et l'extrême droite, gagnées par la « banalité du mal ». Condamné justement en 2025 pour contestation de crime contre l'humanité, Éric Zemmour aussi structure son discours politique sur la célébration de la nation. « Une nation, s'enthousiasme-t-il en 2021, c'est une immense chaîne qui remonte le temps dont nous ne sommes qu'un modeste maillon ». Auréolé du succès éditorial de son pamphlet nationaliste, *La France n'a pas dit son dernier mot* aux 300 000 exemplaires vendus, le candidat s'écarte de l'acception politique de la nation dégagée en 1789 pour lui préférer l'essentialisation du nationalisme. Il renoue avec l'inventeur du nationalisme, Maurice Barrès, pour qui, dans *Scènes et doctrines du nationalisme*, en 1902, « une nation, c'est la possession en commun d'un antique cimetière ». Pour les nationalistes, la nation n'est ni une idée ni une bonne volonté, mais « le produit d'une collectivité qui parle en nous ».

La nation révolutionnaire est ouverte et libérale. Les moutures, plus contemporaines, des nationalistes comme de La France insoumise, communient dans une même détestation du libéralisme et une rhétorique populiste qui rejette une part honnie du corps social. Malgré ses variations, le succès de la nation, explique Benedict Anderson, tient à sa capacité à se substituer, dans l'imaginaire européen depuis le XVIII^e siècle, à la religion déclinante. Elle a sa communauté, ses rites. Elle puise dans un passé immémorial et rattache chacun à une œuvre collective qui lui survivra. Pourtant, toute idée de nation n'est pas hantée par ce que l'historien Marc Bloch nomme dans son *Apologie pour l'histoire*, publié en 1949 à titre posthume, l'« idole des origines ». Opportunément panthéonisé le 23 juin 2026, Marc Bloch, historien médiéviste, assassiné par la Milice en 1944 pour sa judéité et son attachement à la République, jusque dans les rangs de la Résistance, a proposé la voie d'un attachement à la nation sans fétichisation ni brutalité. « Il est deux catégories de Français qui ne comprendront jamais l'histoire de France : ceux qui refusent de vibrer au souvenir du sacre de Reims ; ceux qui lisent sans émotion le récit de la fête de la Fédération [14 juillet 1790] », écrit-il dans *L'Étrange défaite*, livre de réflexions sur la déroute de 1940 publié, là encore à titre posthume, en 1946. L'auteur, proche des socialistes, regrette ici la défiance de la bourgeoisie à l'égard des affects collectifs.

Que la nation soit ouverte ne lui interdit pas de s'incarner dans des figures. Emmanuel Macron le sait bien pour avoir organisé six cérémonies de panthéonisations depuis Simone Veil, en 2018. La promesse d'universalisme de la nation ne ferme pas non plus la porte à l'euphorie fraternelle d'un match, comme le rappelle l'affrontement le 14 juillet 2026 entre l'Espagne et la France suivi par plus de vingt millions de spectateurs. Parce qu'enfin le message de Marc Bloch se veut réconciliateur, l'émotion qui rassemble les Français associe, dans une histoire partagée, la nation historique d'Ancien Régime et la nation politique née en 1789. Le sens de la nation est pour Marc Bloch d'autant plus indispensable qu'il permettra de se relever du « plus atroce effondrement de notre histoire ». La débâcle de 1940 incombe tant aux chefs, gagnés par le défaitisme et les facilités de la routine, qu'au peuple, qui manqua d'élan patriotique. La défaite est avant tout due à un relâchement de l'intelligence, au consentement à la médiocrité. Chacun y a sa part. Ni lutte des classes ni attachement communautaire ne vient entamer la participation à « notre histoire » de cet engagé volontaire en 1939 de celui qui, dans son testament, se revendique « avant tout et très simplement français ».

« Vive la nation ! » La clameur de Valmy, en 1792, est prise pour titre en 1998 d'un essai signé Yves Lacoste. Face au fédéralisme européen, à la finance mondialisée, aux replis communautaires, mais aussi face aux nationalismes xénophobes, la résilience d'une nation forte mais accueillante est, pour père de la géopolitique française, une urgence stratégique. Depuis, l'unité nationale n'a cessé de se lézarder, minée par les conflits sociaux, les querelles identitaires et l'éternel retour de l'antisémitisme. C'est en son nom déjà que

Maurice Barrès, rejette l'universalisme abstrait pour lui préférer la nation enracinée dans les cimetières. Avec 1320 attaques antijuives recensées par le ministère de l'intérieur en 2025, l'« antisémitisme du quotidien », selon l'expression du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), résume la faillite du projet émancipateur de la Révolution. La défense d'une nation émancipatrice n'en est que plus essentielle. Même au plus fort de sa contestation, la nation n'a finalement jamais quitté la scène politique, mais elle s'est transformée. Elle seule, réservoir de mythes inlassablement réinventés, parvient encore ponctuellement à transcender les égoïsmes, à faire trembler les barrières communautaires et à précipiter les mobilisations collectives. Il n'est à ce jour que sous la bannière nationale que les Français pourront relever les défis globaux que sont le choc des civilisations, l'épuisement de l'écosystème ou la construction européenne.